



Breuillet

Le Maire et Les Adjointes au Maire
A l'attention des
**Parents d'élèves des écoles maternelles et
élémentaires de Breuillet.**

Breuillet, le 28 août 2020

N/Réf : VM/LB/HRB/MLLB-D20.23258

Service Education Jeunesse

Affaire suivie par : service Education Jeunesse

Ligne directe : 01 69 94 60 49 ou 60 47

Mail : education@ville-breuillet.fr



Objet : Rentrée scolaire 2020-2021

Pièce jointe :

- Modalités pratiques de réservation sur l'Espace Service Breuillet.
- Guide de l'organisation sanitaire mise en place dans les écoles et sur les temps municipaux à la rentrée 2020.
- Plans des entrées et sorties des écoles.
- Protocole sanitaire de l'Education nationale.

Chers parents d'élèves,

Nous espérons que les vacances d'été vous ont permis de vous retrouver en famille et de vous reposer après une année scolaire inédite. Dans quelques jours, les enfants retrouveront le chemin de nos écoles. Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire 2020/2021.

Au-delà des informations régulières de l'Espace Services Breuillet, nous désirons vous faire part des points d'actualité de cette rentrée, notamment l'organisation sanitaire par l'intermédiaire du document joint à ce courrier.

1. Evolution des structures :

Le changement principal concerne l'arrivée du nouveau directeur du groupe scolaire Port-Sud élémentaire M. Ollivier et d'enseignants sur chaque groupe scolaire.

Les effectifs scolaires par école sont à ce jour les suivants :

- Ecole maternelle Port Sud : 6 classes, 163 élèves.
- Ecole élémentaire Port Sud : 11 classes, 289 élèves.
- Ecole maternelle Les Graviers : 6 classes, 183 élèves.
- Ecole élémentaire Camille Magné : 11 classes, 304 élèves.

L'école élémentaire Camille Magné et la maternelle des Graviers ont des effectifs qui pourraient permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire dans chacune d'elle. Pour obtenir ces éventuelles ouvertures de classes, l'Education nationale procédera à un comptage des élèves, **il est donc primordial que tous les enfants inscrits à l'école soient présents dès le 1^{er} septembre au matin.**

2. La restauration scolaire :

Depuis 2 ans, la municipalité travaille avec la Commission Restauration et en collaboration avec Sogeres pour l'augmentation des produits Bio et locaux dans les menus proposés au restaurant scolaire. Parallèlement, les pouvoirs publics ont publié un texte de loi appelée « Loi Egalim » dont l'un des objectifs est de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

La municipalité est fière de proposer à vos enfants, à compter du 1er septembre 2020, les évolutions suivantes : 55% d'alimentation durable dont 25% de Bio avec par exemple :

- 1 plat végétarien par semaine,
- 4 à 5 fromages AOP/AOC par mois,
- 100% de Label Rouge pour le boeuf
- 100% de poissons MSC
- Près de 30% de laitages fermiers

3. Les travaux dans les écoles :

La collectivité a investi 350 000 € dans les écoles en 2020 pour leur entretien, l'amélioration de la sécurité et un accueil plus agréable des enfants.

Groupe scolaire Camille Magné – Les Gravier :

- Changement des rideaux les plus anciens

Ecole élémentaire Port-Sud :

- Peinture des classes et des coursives
 - Réfection des sols des coursives et des escaliers
 - Changement des rideaux
 - Finition de la couverture du bâtiment Dauphin
-
- Installation d'un visiophone pour chaque école et l'accueil de loisirs du groupe scolaire Port-Sud.

4. Les horaires des accueils de loisirs et des activités périscolaires :

Nos équipes d'animation sont au complet et ont un grand plaisir à vous retrouver.

Les horaires d'accueil :

- Accueil préscolaire (matin) : de 7h à 8h30.
 - Pause méridienne : de 11h30 à 13h30 pour tous les élèves.
 - Accueil postscolaire : de 16h30 à 19h ou études surveillées, de 16h30 à 18h et possibilité du post-études surveillées de 18h à 19h.
-
- Les horaires des accueils du mercredi sont modifiés pour permettre la continuité de l'organisation sanitaire mise en place sur le temps scolaire. Désormais, le mercredi les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30 (l'accueil en demi-journée reste possible).
 - Les études surveillées démarreront le 14 septembre 2020. Pour que votre enfant en bénéficie, vous devez réaliser impérativement l'inscription en ligne sur l'Espace Services Breuillet.

5. Les accès et la circulation aux abords des écoles :

Préoccupation importante pour la municipalité, la circulation et la sécurité aux abords des écoles sont l'affaire de tous ! Nous savons pouvoir compter sur votre civisme lors de vos déplacements en voiture, à vélo ou à pied.

Afin de limiter au maximum les regroupements, les entrées et les sorties des écoles ont été modifiées. Les plans d'accès accompagnent le présent courrier, nous vous invitons à bien les respecter.

6. Les modalités de rentrée du mardi 1^{er} septembre par école :

Pour la maternelle Port-Sud

- Grandes sections : 8h20
- Moyennes sections : 8h50
- Petites sections : 9h30

Pour les grandes et moyennes sections : Les parents entrent avec leur masque, se désinfectent les mains et se rendent directement jusqu'à la salle de classe de leur enfant.

Pour les petites sections : les parents entrent avec leur masque sur le plateau de sport, se désinfectent les mains. Puis ils attendent dans la cour. Les parents accompagnent ensuite leur enfant jusqu'à sa classe en suivant les consignes indiquées (respect des distances, pas plus de 5 adultes par classe dans le grand préau de l'école). Ils ressortent en suivant le fléchage.

Pour la maternelle des Graviers

- Grandes sections : 8h30
- Moyennes sections : 8h30

Les parents auront le droit d'accéder aux classes le mardi seulement.

- Petites sections, accueil en 2 groupes : de 9h à 10h ou de 10h30 à 11h30.

Chaque famille a été informée de son horaire d'accueil lors de l'entretien avec la directrice d'école. Les groupes seront également affichés sur le panneau à côté du portail. Les parents pourront accompagner leur enfant dans l'école jusqu'au vendredi 4 septembre.

Ecole élémentaire Port-Sud

- CP : 8h20
- CE1/CE2 : 8h45
- CM1/CM2 : 9h00

Les parents seront invités à pénétrer dans la cour de l'école par l'allée principale.

Ecole élémentaire Camille Magné :

L'école ouvre ses portes à 8h20, les élèves accompagnés par leurs parents se rangeront face à leur enseignant dans la cour. Les entrées sont différenciées selon les classes, celles-ci sont présentées dans les plans joints.

Enfin, pour pénétrer dans les enceintes scolaires, même dans la cour, le port du masque et la distanciation physique seront obligatoires pour tous les adultes.

Nous vous réitérons nos souhaits de bonne rentrée et vous adressons nos cordiales salutations.

Véronique MAYEUR



Maire de BREUILLET



Lydie BRUNEL



Adjointe à l'Enfance,
Jeunesse et des Séniors

Hélène BRESSAND



Adjointe à
L'Education

Rappels de l'Espace Services Breuillet :

Accéder à cet espace en ligne depuis votre ordinateur, une tablette ou un smartphone en vous connectant via le site de la mairie (<http://www.ville-breuillet.fr>) ou l'application mobile Breuillet en poche, afin d'effectuer vos inscriptions, réservations, obtenir des informations et suivre les actualités.

Une seule adresse mail pour les réservations hors-délais : esb@ville-breuillet.fr

